

## Avis de constitution

### SOCIETE « DEJONA CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE  
AVENUE FRED ET POPEE, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DEJONA CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Le commerce général, l'achat, la vente, l'importation et l'exportation de tous produits, matériels et équipements ;

- La production, la transformation, le conditionnement, le stockage et la commercialisation de produits agricoles, vivriers, agroalimentaires et dérivés ;

- L'exploitation de plantations, fermes, unités de production, de transformation et de distribution agricole ;

- La formation, le renforcement de capacités, le conseil et l'assistance technique dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de la gestion et de l'entrepreneuriat ;

- La participation directe ou indirecte de la société dans toute opération ou entreprise pouvant se rattacher à son objet social, par voie de création de société nouvelle, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ;

- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE AVENUE FRED ET POPEE, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M MAX BAILLY LOUIS PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06321 du 15/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77148/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

